REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail- Justice- Solidarité

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

INSTITUT SUPERIEUR DE FORMATION A DISTANCE

ISFAD

Réf: LB/01/20/0059

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
TIMBRE FISCAL
2000 FRANCS
A06239432

Vu l'Arrêté N° 8765/MESRS/CAB/97 du 24 octobre 1997 portant réglementation des Diplômes de l'Enseignement Supérieur en République de Guinée;
Vu l'Arrêté N° 04/497/MESRS/CAB du 25 février 2004, portant création de l'Institut Supérieur de Formation à Distance;
Vu l'Arrêté N° 2007/3475/MESRS/CAB du 11octobre 2007, portant réglementation des études de premier cycle de L'Enseignement Supérieur en République de Guinée;

Le Diplôme de Licence (Premier Cycle LMD)

est décerné à **Mamadou Cellou DIALLO**, Matricule: 106010119

Né(e) en 1982 à Mali (Guinée), de **Thierno Mamadou Aliou** et de **Djeinabou DIALLO** Nationalité: Guinéenne

Le titulaire a satisfait aux exigences du Programme de Licence Développement Communautaire avec la Mention: **Assez Bien**

Institut Supérieur de Formation à Distance (ISFAD)
Copie certifiée conforme à l'original
Sécu le 17 Oct 21

En foi de quoi, le Conseil de l'Institut, en vertu de ses pouvoirs, lui décerne le grade de Licencié en ***Développement Communautaire.***

Conakry, le 17 février 2020

Le Chef Service Scolarité

Mamadou Saliou BARRY

Le Directeur Général

Pr Mamadou Saliou DIALLO